

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoît à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SEANCE EST OUVERTE

**Adhésion et cotisation à l'association Europan-France - Décisions -
Autorisations**

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2015/0126 du 10 avril 2015, le Conseil de Bordeaux Métropole a adopté une délibération cadre listant les cotisations aux organismes pour l'année 2015 qui font l'objet d'une présentation par politiques sectorielles de notre établissement public :

- administration générale,
- cadre de vie,
- économie, emploi, rayonnement,
- mobilité, transports, déplacements,
- services publics urbains.

Aujourd'hui, il convient de rajouter dans la liste des organismes l'association Europan-France. La politique sectorielle concernée est le « cadre de vie », dans le domaine de l'urbanisme.

L'association Europan fédère une vingtaine d'organisations nationales gérant des concours d'architecture suivis d'études et de réalisations et lancés simultanément par plusieurs pays sur un thème et des objectifs communs et à partir de situations urbaines concrètes proposées par des collectivités.

Le site de la caserne de la Benauge, mémoire de l'architecture du XXème siècle, est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis septembre 2014. Toutefois, l'état général de ce bâti se dégrade progressivement.

De plus, dès 2015, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a pris la décision de déménager de la caserne des pompiers de la Benauge afin de se doter d'un équipement plus performant au vu des évolutions de ses modes de fonctionnement et des difficultés de circulation aux abords du pont de Pierre.

La nouvelle caserne sera implantée au cœur de la future Zone d'aménagement concerté (ZAC) Garonne Eiffel sur le secteur du Belvédère.

Ainsi, afin d'anticiper le devenir de cet ensemble architectural de grande qualité, la ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et l'Etablissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux

Euratlantique ont souhaité lancer une réflexion sur son devenir en inscrivant la caserne de la Benauge à la 13^{ème} session d'Europen.

Europen est un concours d'idées d'architecture et d'urbanisme lancé simultanément tous les deux ans dans une vingtaine de pays européens autour d'un thème commun.

Europen s'adresse aux jeunes architectes, urbanistes, paysagistes, artistes, géographes, écologues... et toute discipline en lien avec la conception des territoires, de toute l'Europe géographique.

Les modalités de participation à Europen 13 sont précisées dans une convention dénommée « Charte du site » qui doit être signée par les différents partenaires, c'est-à-dire Europen-France, la ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et l'EPA Bordeaux Euratlantique.

L'inscription de ce site au concours Europen est conditionnée par une adhésion à ladite association et par le règlement de la cotisation d'un montant de 70 000 € pour les deux années de la 13^{ième} session d'Europen. La répartition entre les trois partenaires publics est organisée de la manière suivante :

- Bordeaux Métropole : 30 000 € soit 15 000 € en 2015 et 15 000 € en 2016 ;
- EPA Bordeaux Euratlantique : 30 000 € soit 15 000 € en 2015 et 15 000 € en 2016 ;
- Ville de Bordeaux : 10 000 € soit 5 000 € en 2015 et 5 000 € en 2016.

En contrepartie, Europen-France s'engage notamment à :

- mettre à disposition des partenaires publics un expert pour la préparation du dossier de site à porter au concours,
- organiser le concours Europen sur le site de la caserne de la Benauge,
- éditer et diffuser différentes publications,
- soutenir la demande de co-financement pour les phases d'études du processus de développement du projet (mission post-concours pour une ou plusieurs équipes lauréates).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération cadre n°2015/0126 du 10 avril 2015 par laquelle le Conseil de Bordeaux Métropole a adopté la liste des cotisations aux organismes pour l'année 2015 qui font l'objet d'une présentation par politiques sectorielles de notre établissement public,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE l'association Europen-France a un lien direct avec une des politiques métropolitaines (« cadre de vie ») et que l'adhésion de Bordeaux Métropole présente une aide à la mise en œuvre de cette politique,

DECIDE

Article 1 : de confirmer l'adhésion nouvelle de Bordeaux Métropole à l'association Europan-France ;

Article 2 : de verser une cotisation de 15 000 euros à l'association Europan-France au titre de l'année 2015 et de 15 000 € au titre de l'année 2016 ;

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal, au chapitre 011, compte 6281 ;

Article 4 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la charte du site « Europan 13 – caserne de la Benauge Bordeaux » ;

Article 5 : d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
15 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 15 OCTOBRE 2015

M. PATRICK BOBET